

**DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 23 MARS 2021**

Le vendredi 19 mars 2021 : convocation du Conseil municipal pour le mardi 23 mars 2021 à 18h15 au Centre des animations de Rots.

Ordre du jour :

1- Désignation d'un secrétaire de séance.

A- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2- Délibération : approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 15/03/2021.

B- BUDGETS

3- Délibération : budget principal – approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020 et de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

4- Délibération : budget annexe nouveau quartier urbain – approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020 et de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

5- Délibération : budget annexe lotissement Saint-Germain – approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020 et de l'affectation du résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

6- Délibération : budget principal : vote du budget primitif 2021.

7- Délibération : budget annexe nouveau quartier urbain : vote du budget primitif 2021.

8- Délibération : budget annexe lotissement Saint-Germain : vote du budget primitif 2021.

C- POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

9- Information des maires délégués et des adjoints au Maire.

10- Tour de table.

Questions diverses

L'an deux mille vingt-et-un, le mardi 23 mars à 18h15, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil municipal de la Commune de Rots.

Étaient présents : M. Jacky BESNIER, Mme Laetitia BLIN, M. Michel BOURGUIGNON, Mme Aurore BRUAND, M. Ludovic BUON, M. Alain DELHOMMEAU, M. Paul DOUESNEL (à partir du point 4), M. Franco DURIAATTI, M. Alain FAVRE, M. Guillaume FORTIER, M. Thibault GAUTIER, Mme Annie LAGARDE, Mme Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE, Mme Marie-José LUCAS, M. Thomas PAULMIER, Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU, M. Pascal REIGNER, et M. Gérard VARLET.

Absents excusés : Mme Coraline BARROIS, Mme Corinne BRUNETEAU-FALET, Mme Véronique DELATROETTE, M. Paul DOUESNEL (jusqu'au point 3) et Mme Stéphanie FAUTRAS, Mme Joelle SOREL.

Absents non excusés : aucun.

Pouvoirs : M. Paul DOUESNEL à Mme Aurore BRUAND (jusqu'au point 3), Mme Stéphanie FAUTRAS à Mme Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE et Mme Joelle SOREL à M. Gérard VARLET.

Mme Marie-José LUCAS rappelle que plusieurs agents ont été testé positifs au COVID-19. Elle précise qu'il n'est pas raisonnable d'avoir maintenu le Conseil surtout en présence des plus âgés.

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Mme Brigitte LÉBOULANGER-SAUVALLE est désignée comme secrétaire de séance.

Mme Marie-Jo LUCAS précise qu'il n'est pas raisonnable d'avoir maintenu le conseil municipal au vu de la situation sanitaire en rappelant que quatre agents travaillant sur la Commune (3 agents techniques de la CU Caen la mer et 1 agent administratif communal ont été dépistés positif après un test COVID).

A2. Délibération : approbation du Compte-rendu du Conseil municipal du 15/03/2021.

M. Thomas PAULMIER demande les ajouts suivants :

- Point 5 - Délibération : autorisation à Monsieur le Maire pour la signature d'une convention pour la réalisation d'un puisard sur la parcelle BC 22. : "Monsieur Thomas Paulmier trouve que le projet de circulation global est très bien mis à part ce sens interdit strict avec l'autorisation de M. le Maire pour la circulation des riverains sans que cela soit légalement indiqué sous le panneau."

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2021

- Point 10 : M. Thomas Paulmier quitte la séance du CM entre "La prochaine réunion concernant le PLU aura lieu la semaine prochaine" et "l'intervention de Mme Laëtitia Blin". Le vote pour l'accord du vote de principe sur la cession d'une partie de terrain à M. PETIT est donc de 22 voix pour au lieu de 23.

Mme Dorothée PITOIS-BLESTEAU souhaite ajouter à la partie du point 10 – Tour de table concernant la réunion avec les P.P.A. (Personnes Publiques Associées) que « la D.D.T.M. (Direction Départementale de la Terre et de Mer) invite la Commune à revoir son projet avec une gestion plus économe de l'espace en priorisant le renouvellement urbain. La chambre d'agriculture a indiqué que très peu de zones agricoles étaient classées en Aa ce qui représente un frein pour l'agrandissement des exploitations. »

Monsieur le Maire indique que les modifications seront apportées dès que possible et demande aux conseillers municipaux d'approuver ce compte-rendu.

Approbation du Conseil municipal.

18 voix pour, 3 contre (Mme Aurore BRUAND, Mme Marie-José LUCAS et M. Thomas PAULMIER) et 0 abstention.

B3. Délibération : budget principal : approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020 et de l'affectation de résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

1-) Compte de gestion 2020 du budget principal

Monsieur Franco DURIAITI présente les résultats du Compte de gestion 2020 du budget principal enregistrés par le receveur municipal.

Recettes de fonctionnement 2020	2 747 426.34 €
Dépenses de fonctionnement 2020	1 801 966.32 €
Recettes d'investissement 2020	1 892 382.56 €
Dépenses d'investissement 2020	1 590 523.11 €

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver le Compte de gestion présenté.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

2-) Compte administratif 2020 du budget principal

Monsieur Franco DURIAITI présente les résultats de l'exercice 2020 pour le budget principal : voir tableaux en annexe.

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	224 635.48 €
Recettes de fonctionnement 2020	2 747 426.34 €
Dépenses de fonctionnement 2020	1 801 966.32 €
Excédent de fonctionnement cumulé	1 170 095.50 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	494 370.38 €
Recettes d'investissement 2020	1 892 382.56 €
Dépenses d'investissement 2020	1 590 523.11 €
Excédent d'investissement cumulé	796 229.83 €
Restes à réaliser recettes	783 603.48 €
Restes à réaliser dépenses	1 189 195.60 €

Monsieur le Maire propose de voter le Compte administratif du budget principal et quitte la salle.

Sous la présidence de Monsieur Alain FAVRE, doyen d'âge de l'assemblée, le Conseil municipal procède au vote de ce Compte administratif pour l'année 2020.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

20 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Retour de Monsieur le Maire.

3-) Affectation du résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021 pour le budget principal.

M. Franco DURIATTI présente l'affectation de résultat suivante pour le budget principal :

Résultat de clôture cumulé	
Excédent de fonctionnement cumulé	1 170 095.50 €
Excédent d'investissement cumulé	796 229.83 €
Restes à réaliser recettes	783 603.48 €
Restes à réaliser dépenses	1 189 195.60 €
Décision d'affectation du résultat sur le budget principal 2020	
Excédent d'investissement capitalisé (compte 1068)	0.00 €
Recette de fonctionnement (compte 002)	1 170 095.50 €
Recette d'investissement (compte 001)	796 229.83 €

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité. 21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

**Affectation du résultat 2020
Budget COMMUNE**

1	Excédent de fonctionnement antérieur reporté	224 635,48 €	224 635,48 €
2	Recettes de fonctionnement de l'année	2 747 426,34 €	- €
3	Dépenses de fonctionnement de l'année	1 801 966,32 €	Excédent de Fonctionnement brut 945 460,02 €
4	Excédent de fonctionnement cumulé	1 170 095,50 €	- €
5	Excédent d'investissement reporté	494 370,38 €	494 370,38 €
6	Recettes d'investissement	1 892 382,56 €	Excédent d'investissement brut
7	Dépenses d'investissement	1 590 523,11 €	301 859,45 €
8	Excédent d'investissement cumulé	796 229,83 €	Compte 001
9	Recettes RAR	783 603,48 €	
10	Dépenses RAR	1 189 195,60 €	- 405 592,12 €
11	Affectation de résultat minimal cpt 1068 du futur BP2019	0,00 €	
	solde (cpte 002 du BP 2021)	1 170 095,50 €	
12	Répartition sur le BP 2019	cpte 002 du Ft 1 170 095,50 €	
		Compte 1068 - €	
			Vérification 1 170 095,50 €

Arrivée de M. Paul DOUESNEL.

B4. Délibération : budget annexe nouveau quartier urbain : approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020 et de l'affectation de résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

1-) Compte de gestion 2020 du budget annexe nouveau quartier urbain.

Monsieur Franco DURIAITI présente les résultats du Compte de gestion 2020 du budget annexe nouveau quartier urbain enregistrés par le receveur municipal.

Recettes de fonctionnement 2020	0.00 €
Dépenses de fonctionnement 2020	505 837.11 €
Recettes d'investissement 2020	0.00 €
Dépenses d'investissement 2020	85 099.34 €

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver le Compte de gestion présenté.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

2-) Compte administratif 2020 du budget annexe nouveau quartier urbain.

Monsieur Franco DURIAITI présente les résultats de l'exercice 2020 pour le budget annexe nouveau quartier urbain : voir tableau en annexe.

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	578 480.92 €
Recettes de fonctionnement 2020	0.00 €
Dépenses de fonctionnement 2020	505 837.11 €
Excédent de fonctionnement cumulé	72 643.81 €
Excédent d'investissement antérieur reporté	85 099.34 €
Recettes d'investissement 2020	0.00 €
Dépenses d'investissement 2020	85 099.34 €
Excédent d'investissement cumulé	0.00 €
Restes à réaliser recettes	0.00 €
Restes à réaliser dépenses	0.00 €

Monsieur le Maire propose de voter le Compte administratif du budget annexe nouveau quartier urbain et quitte la salle.

Sous la présidence de Monsieur Alain FAVRE, doyen d'âge de l'assemblée, le Conseil municipal procède au vote de ce Compte administratif pour l'année 2020.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

20 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Retour de Monsieur le Maire.

3-) Affectation du résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021 pour le budget annexe nouveau quartier urbain.

M. Franco DURIAITI présente l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe nouveau quartier urbain :

Résultat de clôture cumulé	
Excédent de fonctionnement cumulé	72 643.81 €
Excédent d'investissement cumulé	0.00 €
Restes à réaliser recettes	0.00 €
Restes à réaliser dépenses	0.00 €
Décision d'affectation du résultat sur le budget principal 2020	
Excédent d'investissement capitalisé (compte 1068)	0.00 €
Recette de fonctionnement (compte 002)	72 643.81 €
Recette d'investissement (compte 001)	0.00 €

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2021

Affectation du résultat 2020
Budget annexe nouveau quartier urbain

1	Excédent de fonctionnement antérieur reporté	578 480,92 €	578 480,92 €
2	Recettes de fonctionnement de l'année	0,00 €	- €
3	Dépenses de fonctionnement de l'année	505 837,11 €	Excédent de Fonctionnement brut - 505 837,11 €
4	Excédent de fonctionnement cumulé	72 643,81 €	
5	Excédent d'investissement reporté	85 099,34 €	85 099,34 €
6	Recettes d'investissement	- €	
7	Dépenses d'investissement	85 099,34 €	Excédent d'investissement brut - 85 099,34 €
8	Excédent d'investissement cumulé	0,00 €	Compte 001
9	Recettes RAR	0,00 €	
10	Dépenses RAR	0,00 €	- €
11	Affectation de résultat minimal cpt 1068 du futur BP 2019	0,00 €	
	solde (cpte 002 du BP 2021)	72 643,81 €	
12	Répartition sur le BP 2021	cpte 002 du Ft 72 643,81 €	
		Compte 1068 - €	Vérification 72 643,81 €

B5. Délibération : budget annexe lotissement rue Saint-Germain : approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020 et de l'affectation de résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

1-) Compte de gestion 2020 du budget annexe lotissement rue Saint-Germain.

Monsieur Franco DURIAATI présente les résultats du Compte de gestion 2020 du budget annexe lotissement rue Saint-Germain enregistrés par le receveur municipal.

Recettes de fonctionnement 2020	0.00 €
Dépenses de fonctionnement 2020	0.00 €
Recettes d'investissement 2020	0.00 €
Dépenses d'investissement 2020	0.00 €

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux d'approuver le Compte de gestion présenté.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

2-) Compte administratif 2020 du budget annexe lotissement rue Saint-Germain.

Monsieur Franco DURIAATI présente les résultats de l'exercice 2020 pour le budget annexe lotissement rue Saint-Germain : voir tableau en annexe.

Excédent de fonctionnement antérieur reporté	0.00 €
Recettes de fonctionnement 2020	0.00 €
Dépenses de fonctionnement 2020	0.00 €
Excédent de fonctionnement cumulé	0.00 €
Déficit d'investissement antérieur reporté	289 056.00 €
Recettes d'investissement 2020	0.00 €
Dépenses d'investissement 2020	0.00 €
Déficit d'investissement cumulé	289 056.00 €
Restes à réaliser recettes	0.00 €
Restes à réaliser dépenses	0.00 €

Monsieur le Maire propose de voter le Compte administratif du budget annexe nouveau quartier urbain et quitte la salle.

Sous la présidence de Monsieur Alain FAVRE, doyen d'âge de l'assemblée, le Conseil municipal procède au vote de ce Compte administratif pour l'année 2020.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

20 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Retour de Monsieur le Maire.

3-) Affectation du résultat de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021 pour le budget annexe lotissement rue Saint-Germain.

M. Franco DURIAATI présente l'affectation de résultat suivante pour le budget annexe lotissement rue Saint-Germain :

Résultat de clôture cumulé	
Excédent de fonctionnement cumulé	0.00 €
Déficit d'investissement cumulé	289 056.00 €
Restes à réaliser recettes	0.00 €
Restes à réaliser dépenses	0.00 €
Décision d'affectation du résultat sur le budget principal 2020	
Excédent d'investissement capitalisé (compte 1068)	0.00 €
Recette de fonctionnement (compte 002)	0.00 €
Dépenses d'investissement (compte 001)	289 056.00 €

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité. 21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/03/2021

Affectation du résultat 2020
Budget annexe lotissement rue Saint-Germain

1	Excédent de fonctionnement antérieur reporté	0,00 €	0,00 €
2	Recettes de fonctionnement de l'année	0,00 €	- €
3	Dépenses de fonctionnement de l'année	0,00 €	Excédent de Fonctionnement brut - €
4	Excédent de fonctionnement cumulé	0,00 €	
5	Déficit d'investissement reporté	289 056,00 €	289 056,00 €
6	Recettes d'investissement	0,00 €	
7	Dépenses d'investissement	0,00 €	Excédent d'investissement brut - €
8	Déficit d'investissement cumulé	289 056,00 €	Compte 001
9	Recettes RAR	0,00 €	
10	Dépenses RAR	0,00 €	- €
11	Affectation de résultat minimal cpt 1068 du futur BP 2019	0,00 €	
	solde (cpte 002 du BP 2021)	- €	
12	Répartition sur le BP 2021	cpte 002 du Ft 0,00 €	Vérification
		Compte 1068 0,00 €	- €

B6. Délibération : budget principal : vote du budget primitif 2021.

M. Franco DURIAZZI présente le projet de budget primitif du budget principal pour l'année 2021 (voir tableaux en annexe).

Section de fonctionnement :			
-	dépenses	:	3 268 285.50 €
-	recettes	:	3 476 385.50 €
Section d'investissement :			
-	dépenses	:	3 017 810.36 €
-	recettes	:	3 017 810.36 €

Ce budget est proposé en suréquilibre pour la section de fonctionnement. Il prévoit une subvention au C.C.A.S. de 12 000 €. Monsieur le Maire soumet ce projet de budget primitif 2021 du budget principal au vote du Conseil municipal.

Approbation du Conseil municipal.

Pour la section de fonctionnement incluant une subvention au C.C.A.S. de 12 000 € : unanimité. 21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Pour la section investissement : 17 voix pour, 4 contre (Mme Aurore BRUAND, M. Paul DOUESNEL, Mme Marie-Jo LUCAS et M. Thomas PAULMIER) et 0 abstention.

Mme Aurore BRUAND, M. Paul DOUESNEL, Mme Marie-Jo LUCAS et M. Thomas PAULMIER indique qu'ils n'ont pas eu assez d'éléments sur la partie investissement du budget.

Monsieur le Maire rappelle que le détail des dépenses de cette section a été présenté lors du Conseil municipal du 15/03/2021.

B7. Délibération : budget annexe nouveau quartier urbain : vote du budget primitif 2021.

M. Franco DURIAZZI présente le projet de budget primitif du budget annexe nouveau quartier urbain pour l'année 2021 (voir tableau en annexe).

Section de fonctionnement :			
-	dépenses	:	72 643.81 €
-	recettes	:	72 643.81 €
Section d'investissement :			
-	dépenses	:	0.00 €
-	recettes	:	0.00 €

Monsieur le Maire soumet ce projet de budget primitif 2021 du budget principal au vote du Conseil municipal.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

B8. Délibération : budget annexe lotissement rue Saint-Germain : vote du budget primitif 2021.

M. Franco DURIAZZI présente le projet de budget primitif du budget annexe lotissement rue Saint-Germain pour l'année 2021 (voir tableau en annexe).

Section de fonctionnement :			
-	dépenses	:	289 056.00 €
-	recettes	:	289 056.00 €
Section d'investissement :			
-	dépenses	:	289 056.00 €
-	recettes	:	289 056.00 €

Monsieur le Maire soumet ce projet de budget primitif 2021 du budget principal au vote du Conseil municipal.

Approbation du Conseil municipal à l'unanimité.

21 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

C9. Information des maires délégués et des adjoints au Maire.

Au vu de l'heure avancée, Monsieur le Maire demande de remplacer les informations des maires délégués et des adjoints au maire par un tour de table général de tous les conseillers municipaux.

Mme Marie-José LUCAS demande ce qui a été décidé concernant la demande d'acquisition de la parcelle BK15 faite par Monsieur Christian PETIT en rappelant que ce terrain qui actuellement appartient à la Commune correspond à

l'entrée de sa propriété. Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE répond que pour le moment un accord de principe lui a été donné car il a déjà demandé à l'ancienne équipe municipale qui avait accepté sans que la transaction n'aboutisse. Monsieur le Maire ajoute que ce point sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil municipal pour officialiser la vente lorsque l'on connaîtra la surface exacte à céder.

Mme Aurore BRUAND remarque qu'il est difficilement acceptable que le Conseil municipal ait accepté d'augmenter de 10% les indemnités du maire et des maires délégués au 01/01/2021. Monsieur le Maire demande de vérifier les plafonds de 2019 et ceux modifiés de 2020. Il rappelle qu'en début de mandat, il avait été décidé de minorer de 10% ces indemnités par rapport au plafond fixé par la loi pour permettre le financement de travaux d'intérêt général par des habitants. Le montage de ce financement étant trop compliqué à mettre en place, il a finalement été décidé de confier cette mission à l'association A.B.A.R. (Association des Bénévoles Actifs de Rots) et donc d'augmenter de 10% les indemnités du maire et des maires délégués pour atteindre le plafond légal. Tous les mois, le maire et les maires délégués se sont engagés à reverser à l'A.B.A.R. 10% de leur indemnité. Mme Brigitte LEBOULANGER-SAUVALLE ajoute que l'ancienne équipe municipale a continué de percevoir des indemnités après les élections municipales du 15/03/20 jusqu'au 28/05/20 sans s'occuper des affaires communales.

Après avoir cherché sur internet, M. Thomas PAULMIER annonce qu'actuellement les montants des indemnités versés au maire et aux maires délégués correspondent bien au plafond autorisé par la loi.

Mme Aurore BRUAND revient sur le fait qu'il n'était pas raisonnable d'organiser cette réunion.

M. Jacky BESNIER souligne la faible participation du trésor public à la constitution de ce budget.

Questions diverses : aucune question supplémentaire n'est abordée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-et-une heures et quarante-cinq minutes.